



RENAULT

Usine du Mans



« Le droit de diffusion de la presse syndicale nous concerne tous
Contribuez au respect des publications syndicales CGT en ne les abandonnant pas n'importe où »



30 Mars 2016

LOI TRAVAIL NON MERCI!

LES DROITS DES SALARIES FAISONS-LES PROGRESSER

Après les 9, 17 et 24 mars, il s'agit, dès à présent de tout mettre en œuvre pour réussir avec la jeunesse, les actifs et les retraités, la journée de grève et de manifestation du 31 mars

Les modifications apportées par le gouvernement au projet de loi Travail ne changent rien à l'affaire : le texte présenté au conseil des ministres reste toxique pour les salarié-es d'aujourd'hui et de demain. De toute évidence, ce texte ne permettra pas les créations nécessaires d'emplois, généralisera la précarité et aggravera les inégalités professionnelles notamment envers les femmes et les jeunes. C'est ce que montre l'exemple des pays européens ayant suivi cette voie.

Dans ce contexte où l'emploi et les salaires restent des préoccupations majeures, il est urgent de développer des emplois stables, de qualité, et de nouveaux droits sociaux.

Les organisations syndicales (CGT, FO, FSU, Union syndicale Solidaires, UNEF, UNL, FIDL) appellent l'ensemble des salarié-e-s, privé-es d'emploi, étudiant-es, lycéen-es, retraité-es à se mobiliser par la grève et à participer massivement aux manifestations le 31 mars pour obtenir le retrait de ce projet de loi et conquérir de nouvelles garanties et protections collectives.

A l'issue de la journée du 31, le gouvernement doit répondre. Si tel n'était pas le cas, les organisations signataires inviteront les salarié-es et les jeunes à débattre sur la poursuite de l'action dans les jours suivants et à renforcer les mobilisations, y compris par la grève et les manifestations.

JEUDI 31 MARS 2016

Le syndicat CGT RENAULT LE MANS appelle l'ensemble des salariés de l'usine et du CTC à débrayer 3h00 minimum sur leur horaire de travail et à participer nombreux à la manifestation dont le départ est prévu à 10h00 devant le palais des congrès du Mans.

MODALITÉS D'APPEL :

- 3h00 mini en fin de poste pour l'équipe de nuit dans la séance du 30 au 31 mars
- 3h00 mini à partir de 9h30 pour l'équipe du matin et la normale
- 3h00 mini en début ou fin de poste pour l'équipe pour l'équipe du soir